



### Nouvelles du conseil du 16 mai 2022

#### Comme s'il y avait le feu à l'école

Mardi de cette semaine, l'école a vécu un événement exceptionnel, à savoir sa première alarme-feu sans préavis. Seule la directrice de l'établissement avait été mise préalablement au courant. Lorsque la sirène a retenti dans le collège, sur le coup de 9 h 30, les enseignants et les élèves ont donc suivi les instructions d'évacuation en cas d'incendie, pour se réunir en particulier sur la nouvelle place de jeu. Une telle alarme permet de vérifier si tous les réflexes importants ont bien été intégrés pour assurer le sauvetage des personnes. Elle met en lumière les possibles améliorations et rassure les utilisateurs de l'immeuble.

#### Sans doute à la Bienna

Le comité de pilotage du projet de chauffage à distance, lequel englobe des représentants de la Municipalité et de la Bourgeoisie, se réunit régulièrement depuis quelque temps. Il est actuellement en attente du plan financier détaillé, ainsi que de projections concrètes quant au tracé que pourrait prendre cette installation au vu des intéressés fermes. Des informations détaillées seront données en assemblée municipale du mois prochain par le conseiller municipal Claude Auderset, qui siège au comité pilotage. Au stade actuel des études, on penche pour un local de chauffe dans l'ancienne entreprise Bienna, donc à l'ouest de la commune, où le volume ad hoc pourrait être loué. Des précisions toutes fraîches le 20 juin, donc.

#### Des dates à retenir

Durant sa séance plénière de lundi, le Conseil municipal a notamment validé deux dates que la population est invitée à retenir. La première concerne la traditionnelle course surprise organisée pour les aînés de la commune, qui est agendée au 24 août prochain. La seconde consiste en l'accueil des nouveaux habitants, prévue pour sa part au soir du 28 octobre 2022.

Les habitantes et les habitants directement concernés par ces deux manifestations y seront évidemment invités par un courrier personnel adressé en temps voulu et contenant tous les détails nécessaires.

#### Un poste à repourvoir à la déchetterie du Brahon

Suite à la démission présentée par un employé de la déchetterie du Brahon, laquelle prendra effet à la fin du mois d'août prochain, la Municipalité cherche une personne pour prendre sa succession. Il s'agit d'un poste rémunéré à temps très partiel, à savoir environ deux heures hebdomadaires (le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 en hiver et jusqu'à 19 h en été, ainsi que deux ou trois samedi matin par année). Toutes et tous les intéressés sont invités à postuler auprès de l'administration municipale, par courriel à l'adresse [apprenti@sonceboz.ch](mailto:apprenti@sonceboz.ch) ou par téléphone au 032 488 33 00. La préférence sera donnée à une ou un habitant de la commune et à une personne disposée à assumer cette fonction à relativement long terme.

### En assemblée le 20 juin

Ainsi qu'on peut le lire dans les pages de la Feuille Officielle figurant en fin de ce journal, l'assemblée municipale dite des comptes est convoquée le lundi 20 juin prochain, à 20 h à la halle de gymnastique. Sept points figurent à l'ordre du jour de cette séance, le plus important consistant évidemment en l'examen et l'approbation des comptes municipaux de l'exercice écoulé. Ce faisant, le Législatif statuera également sur deux propositions financières émanant de l'Exécutif, à savoir l'attribution d'un montant d'un million de francs exactement au Financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité communale et d'un autre montant, de 735 000 francs celui-là, au Financement spécial relatif à l'entretien et/ou la construction des immeubles rue des Prés 5 et Bâtiment de l'enfance. Les modifications apportées au règlement tarifaire des eaux usées seront ensuite soumises à l'assemblée, qui se penchera encore sur deux autres règlements : celui qui concernera la participation communale aux frais d'inhumation et celui qui est relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité. Ces trois documents sont actuellement déposés publiquement au secrétariat municipal, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture habituelles. Une information concernant l'état d'avancement du projet de chauffage à distance local, ainsi que les traditionnels « divers et imprévus » complètent cet ordre du jour. Nous présenterons en détail, dans une prochaine édition de ces Avis officiels, les comptes municipaux 2021 et les propositions qui leur sont liées.

### Sept rendez-vous de la Ceass durant le 2e semestre 2022

Présidée par le conseiller municipal Sacha Calegari et portée par un tout nouveau comité très motivé, la Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval) vient de mettre au point son programme pour le deuxième semestre 2022. Un programme plutôt riche, puisque comportant pas moins de sept rendez-vous publics très attractifs.

#### Nationale, puis gourmande

Ainsi la Ceass organisera la Fête nationale au village, qui est agendée au soir du 31 juillet prochain. A peine plus d'un mois ensuite, c'est à la Fête du village que la commission invitera la population le samedi 3 septembre. La traditionnelle et très appréciée balade gourmande se déroulera pour sa part le dimanche



La Fête nationale lancera le riche programme de la Ceass pour le deuxième semestre 2022

18 septembre. Elle est suivie, sur l'agenda local, par la Journée des jeux de société, prévue le samedi 29 octobre, puis un grand tournoi de jass le dimanche 30 octobre.

### Hivernale aussi

Le 1<sup>er</sup> décembre, la Ceass organisera une animation particulière pour marquer l'illumination du sapin de Noël dont profitera tout le village. Une illumination qui lancera également l'action « Fenêtres de l'Avent », laquelle verra s'éclairer quotidiennement une nouvelle réalisation de circonstance, ceci jusqu'à la veille de Noël évidemment. Le Conseil municipal in corpore salue ce programme attractif et se réjouit fortement que la population locale se voie à nouveau proposer de belles occasions de rencontre.

### Divers travaux attribués pour cet été

L'Exécutif a libéré quelques crédits et attribué divers travaux qui seront effectués en plusieurs endroits de la localité durant l'été qui commence. Des réparations de route seront donc effectuées durant la belle saison, à commencer par le Crétat de Sonceboz, où le revêtement bitumeux sera remis en état sur la liaison avec la rue du Collège. Un crédit d'engagement de 50 000 francs a été libéré pour ce chantier qui impliquera également la réfection du coffre de la route sur quelque 250 mètres carrés, ainsi que celle des escaliers. Pour la rue de la Gare, le Conseil municipal a voté un crédit d'entretien de 36 000 francs, qui financera la réfection de bordures et de chambres. Dans le secteur Envers et Longues-Raies, du gravillonnage a été attribué à l'entreprise spécialisée Prodo SA ; pour ce chantier, un crédit d'entretien de 27 000 francs a été voté.

### Des fuites à supprimer

Un crédit d'engagement de 50 000 francs est nécessaire pour des travaux qui seront effectués sur les chenaux et le faîte du bâtiment du Brahon, où les terribles intempéries de juin 2021 ont révélé une mauvaise connexion de la ferblanterie, laquelle entraîne des inondations en cas de fortes pluies. Les travaux prévus remédieront complètement à ce problème.

### Un au revoir seulement

Dernier endroit concerné par les travaux estivaux, la place du Crétat de Sombeval. La semaine prochaine, la charmante petite fontaine qui y coule sera enlevée très provisoirement, afin de permettre la réfection du revêtement de toute la place. Pendant son absence, la fontaine recevra des soins qui le remettront à neuf elle aussi.



La petite fontaine du Crétat de Sombeval va s'en aller provisoirement la semaine prochaine